

ALPHA MOS

Société anonyme

4 rue Brindejonc des Moulinais

31500 TOULOUSE

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2022

Mazars
298, Allée du lac Green Park III
31670 Labège
S.A.S. au capital de 2 400 000 €
780 138 715 RCS Toulouse

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. au capital de 2 188 160 €
572 028 041 RCS Nanterre

ALPHA MOS

Société anonyme

4 rue Brindejonc des Moulinais

31500 TOULOUSE

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'assemblée générale de la société ALPHA MOS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société ALPHA MOS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe « Correction d'erreur » de la note II.A.ii) « Règles et méthodes comptables » de l'annexe présentant les corrections comptabilisées à l'ouverture de l'exercice.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

- Le paragraphe F « Frais de recherche et de développement » de la note II « Principes comptables et méthodes d'évaluation » de l'annexe aux comptes consolidés décrit les critères d'activation, les méthodes d'évaluation, d'amortissement et de dépréciation des frais de recherche et développement. Nous avons examiné les données et les hypothèses utilisées pour la détermination de la valeur recouvrable des actifs

incorporels. Nous avons également apprécié l'évaluation faite par la direction de la disponibilité des ressources financières suffisantes pour le groupe afin de pouvoir mener les projets concernés jusqu'à leur terme. Nous avons revu les calculs effectués par la société et vérifié que la section « Frais de recherche et de développement » de l'annexe aux comptes consolidés donne une information appropriée.

- La paragraphe A.i) « Continuité d'exploitation » de la note II « Principes comptables et méthodes d'évaluation » de l'annexe aux comptes consolidés fait état de l'application du principe de continuité de l'exploitation et des hypothèses sous-tendant les prévisions de trésorerie pour l'exercice 2023. Nous avons été conduits à examiner les mesures mises en place par l'entité pour assurer la continuité de son exploitation. Nos travaux ont notamment consisté :
 - à obtenir et prendre connaissance du prévisionnel de trésorerie établi par la société,
 - à apprécier la cohérence des hypothèses d'activité et de financement sous-tendant les prévisions de trésorerie,
 - à corroborer, dans leur ensemble, le caractère raisonnable de ces hypothèses,
 - et vérifier le caractère approprié de l'information figurant en annexe.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Labège et Balma, le 28 avril 2023

Les commissaires aux comptes

Mazars

Deloitte & Associés

DocuSigned by:

A9A65FEC8210420...

Hervé KERNEIS

DocuSigned by:

28D5BD0CFDBE407...

Fabien MATHIEU



GROUPE ALPHA MOS

Comptes consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2022

1 COMPTES CONSOLIDES

1.1 ETATS CONSOLIDES DE LA SITUATION FINANCIERE

ACTIF	en K€	Notes	31/12/2022	31/12/2021
Actifs non courants				
Immobilisations incorporelles		III-A	2 109	1 368
Ecarts d'acquisition			-	-
Immobilisations corporelles		III-B	306	349
Immobilisations financières		III-C	416	378
Droit d'utilisation relatif aux contrats de locations		III-D	798	1 002
Autres actifs non courants		III-E	-	2
TOTAL I			3 629	3 099
Actifs courants				
Stocks et en-cours		III-F	714	520
Clients et comptes rattachés		III-G	678	911
Autres actifs courants		III-H	620	715
Trésorerie et équivalents		III-I	3 180	2 715
TOTAL II			5 192	4 861
TOTAL DE L'ACTIF			8 821	7 960

(1) Les comptes consolidés au 31 décembre 2021 ont été modifiés dans le cadre de la correction d'erreur mentionnée au paragraphe II-A-ii

PASSIF	en K€	Notes	31/12/2022	31/12/2021
Capitaux propres				
Capital		III-J	2 036	2 047
Primes liées au capital			5 846	5 835
Réserves			- 8 907	- 7 204
Résultat de l'exercice			- 2 681	- 1 927
Total capitaux propres part du groupe			- 3 706	- 1 249
Intérêts minoritaires (1)			- 143	-
TOTAL I			- 3 849	- 1 249
Passifs non courants				
Provisions pour risques et charges		III-K	114	140
Dette de location non courante		III-M	716	858
Passifs financiers à long terme		III-O	3 959	1 886
Autres passifs non courants		III-O	1 665	437
TOTAL II			6 454	3 321
Passifs courants				
Provisions courantes			8	1
Passifs financiers à court terme		III-L	1 057	339
Dette de location courante		III-M	170	209
Fournisseurs et comptes rattachés		III-L	929	667
Autres dettes et comptes de régularisation		III-L	4 052	4 672
TOTAL III			6 216	5 888
Total Passifs liés à un groupe d'actifs destinés à être cédés			-	-
TOTAL DU PASSIF			8 821	7 960

(1) Les comptes consolidés au 31 décembre 2021 ont été modifiés dans le cadre de la correction d'erreur mentionnée au paragraphe II-A-ii

1.2 ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE INTERMEDIAIRE

Compte de résultat Consolidé en K€		Notes	31/12/2022 (12 mois)	31/12/2021 (12 mois)
Produits des activités ordinaires	III-Q		5 810	5 682
Autres produits des activités courantes	III-R		952	604
Variation stock de produits finis			- 38	- 17
Achats consommés			- 2 209	- 1 676
Charges de personnel	III-P		- 4 448	- 4 147
Charges externes			- 2 203	- 1 488
Impôts et taxes			- 57	- 54
Autres charges des activités courantes	III-R		- 93	- 77
Dotations aux amortissements			- 630	- 527
Dotations aux provisions nettes			- 18	
Résultat opérationnel courant			- 2 934	- 1 700
Dépréciation de l'écart d'acquisition				-
Autres charges	III-S		- 14	- 71
Autres produits	III-S		584	35
Résultat opérationnel			- 2 364	- 1 736
Charges financières	III-T		- 325	- 260
Produits financiers	III-T		2	70
Résultat financier			- 323	- 190
Résultat de l'ensemble consolidé avant impôts			- 2 687	- 1 926
Impôt sur les bénéfices	III-V		- 11	- 1
Résultat net de l'ensemble consolidé			- 2 698	- 1 927
Part revenant aux intérêts minoritaires			- 17	-
Résultat net part de Groupe			- 2 681	- 1 927
Résultat par action (brut) en EUR	III-U		- 0,263	- 0,227
Résultat par action (dilué) en EUR	III-U		- 0,263	- 0,227

(1) Les comptes consolidés au 31 décembre 2021 ont été modifiés dans le cadre de la correction d'erreur mentionnée au paragraphe II-A-ii

Etat du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

En K€	Notes	31/12/2022	31/12/2021
Résultat net consolidé		- 2 698	- 1 927
Indemnités de départ à la retraite	III-P	53	13
Effet d'impôt	III-V		
Eléments non reclassables en résultat		53	13
Ecart de conversion		- 235	- 286
Ecarts de conversion relatif aux activités destinées à être cédées			
Effet d'impôt			
Eléments reclassables en résultat		- 235	- 286
Résultat global consolidé		- 2 880	- 2 200
Part du Groupe		- 2 863	- 2 200
Part des minoritaires		17	-

(1) Les comptes consolidés au 31 décembre 2021 ont été modifiés dans le cadre de la correction d'erreur mentionnée au paragraphe II-A-ii

1.3 TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

En K€	Capital	Réserves et résultats non		Ecarts	Paiements	Ecarts	Part	Part	Total				
	Actions	distribués		de	en	Actuariels	Groupe	Minoritaires					
	Ordinaires			Conversion	actions (IFRS2)								
Au 31 décembre 2020	1 695	-	3 760	203	48	-	102	-	1 916	-	-	1 916	
Augmentation de capital	352		2 700						3 052			3 052	
Réduction du capital													
Frais imputés sur la prime d'émission		-	205						205			205	
Ecart de conversion				-	286				286			286	
Paiements en actions													
Autres variations					20				20			20	
Ecarts actuariels sur Indemnités départ à la retraite							13		13			13	
Résultat net		-	1 927						1 927			1 927	
Au 31 décembre 2021	2 047	-	3 192	-	83	68	-	89	-	-	-	1 249	
Augmentation de capital													
Réduction du capital	-	11	11										
Frais imputés sur la prime d'émission													
Ecart de conversion				-	235				235			235	
Autres variations			230						230			230	
Paiements en actions					50				50			50	
Ecarts actuariels sur Indemnités départ à la retraite							53		53			53	
Résultat net		-	2 681						2 681		17	2 698	
Au 31 décembre 2022	2 036	-	5 632	-	318	118	-	36	-	3 832	-	17	3 849

(1) Les comptes consolidés au 31 décembre 2021 ont été modifiés dans le cadre de la correction d'erreur mentionnée au paragraphe II-A-ii

1.4 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

En K€	Notes	31/12/2022	31/12/2021
Résultat net		-2 698	-1 978
Autres charges et produits sans impact sur la trésorerie:			
Plus ou moins-value de cession	III-A-B	26	22
Amortissements et provisions		664	542
Impôts		-81	-29
Autres		0	0
Variation des actifs et passifs :			
Stocks	III-F	-191	6
Clients et comptes rattachés	III-G	267	-531
Autres actifs courants	III-H	-333	-428
Fournisseurs	III-L	242	-38
Autres passifs	III-L	678	1 870
Variation des autres actifs non courants	III-E	2	20
Effets de retraitement IFRS16	II-I	-175	-224
Variation des écarts de conversion		-8	0
Flux net de trésorerie provenant des activités opérationnelles		-1 607	-768
Acquisition d'immobilisations	III-A-B	-1 162	-570
Incidence des variations de périmètre		0	0
Cession d'immobilisations	III-A-B	0	24
Variation des immobilisations financières	III-C	163	4
Flux net de trésorerie générés par les opérations d'investissement		-999	-542
Augmentation de capital	III-J	0	2 846
Variation des emprunts		3 072	195
Flux net de trésorerie générés par les opérations de financement		3 072	3 041
VARIATION DE TRESORERIE		466	1 731
Trésorerie en début d'exercice	III-I	2 714	984
Trésorerie en fin d'exercice	III-I	3 180	2 714

(1) Les comptes consolidés au 31 décembre 2021 ont été modifiés dans le cadre de la correction d'erreur mentionnée au paragraphe II-A-ii

GROUPE ALPHA MOS

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

SOMMAIRE

SOMMAIRE

I	PRESENTATION DU GROUPE.....	11
I.A	PRESENTATION DU GROUPE	11
I.B	FAITS MAJEURS DE LA PERIODE.....	11
I.C	EVENEMENTS POSTERIEURS AU 31 décembre 2018	13
II	PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D’EVALUATION	14
II.A	PRINCIPES GENERAUX ET NORMES APPLICABLES.....	13
II.B	METHODES DE CONSOLIDATION	17
II.C	ESTIMATIONS COMPTABLES SIGNIFICATIVES	18
II.D	CONVERSION DES ETATS FINANCIERS DES FILIALES ETRANGERES	18
II.E	ECART D’ACQUISITION	19
II.F	FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT.....	20
II.G	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	20
II.H	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	20
II.I	CONTRATS DE LOCATION	21
II.J	DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES, INCORPORELLES	21
II.K	STOCKS ET EN-COURS	22
II.L	ACTIFS FINANCIERS.....	22
II.M	TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE.....	23
II.N	CAPITAL ET FRAIS D’AUGMENTATION DE CAPITAL.....	23
II.O	PASSIFS FINANCIERS	23
II.P	PROVISIONS	24
II.Q	DETTES FOURNISSEURS.....	24

II.R	AVANTAGES ACCORDES AUX SALARIES	24
II.S	PAIEMENTS FONDES SUR DES ACTIONS	25
II.T	CHIFFRE D’AFFAIRES – RECONNAISSANCE DU REVENU.....	25
II.U	RESULTAT PAR ACTION	26
II.V	IMPOTS	26
II.W	TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE	26
II.X	GESTION ET EVALUATION DES RISQUES FINANCIERS.....	27
III	NOTES DETAILLEES	29
III.A	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	29
III.B	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	31
III.C	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	32
III.D	DROITS D’UTILISATION RELATIF AUX CONTRATS DE LOCATION.....	32
III.E	AUTRES ACTIFS NON COURANTS	32
III.F	STOCKS ET EN-COURS	33
III.G	CLIENTS ET CREANCES RATTACHEES	34
III.H	AUTRES ACTIFS COURANTS	35
III.I	TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE.....	35
III.J	CAPITAL.....	36
III.K	PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES.....	36
III.L	PASSIFS COURANTS	37
III.M	DETTES DE LOCATIONS.....	37
III.N	PASSIFS EVENTUELS	37
III.O	PASSIF FINANCIER A LONG TERME ET AUTRES PASSIFS NON COURANTS	38
III.P	PERSONNEL ET AVANTAGES	39
III.Q	PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES.....	40
III.R	AUTRES PRODUITS ET CHARGES DES ACTIVITES COURANTES	40
III.S	AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELLES	41
III.T	RESULTAT FINANCIER.....	41

III.U	RESULTAT PAR ACTION	42
III.V	IMPOTS	42
IV	AUTRES NOTES.....	43
IV.A	ENGAGEMENTS FINANCIERS	43
IV.B	INFORMATION RELATIVE AUX PARTIES LIEES.....	43
IV.C	EFFECTIFS	43
IV.D	REMUNERATION DES ORGANES DE DIRECTION – MODALITES RUPTURES MANDATS	44
IV.E	HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	44
IV.F	TITRES DONNANT ACCES AU CAPITAL.....	45
IV	INFORMATION SECTORIELLE.....	46

I - PRESENTATION DU GROUPE

I.A – PRESENTATION DU GROUPE

Les présents comptes consolidés au 31 décembre 2022 sont établis par Alpha MOS, société anonyme de droit français dont le siège est à Toulouse (31500) Immeuble Le Colombus, 4 rue Brindejonc des Moulinais.

Alpha MOS, spécialiste de l'analyse sensorielle, est leader mondial du déploiement de solutions de mesure de l'odeur, du goût et de la vision principalement à destination des industries agroalimentaires, des boissons et du packaging (volet d'activités dit « FoodTech »).

Par ailleurs, Alpha MOS s'appuie sur son expertise technologique d'analyse des Composés Organiques Volatiles (COV) afin de développer une plateforme miniaturisée d'analyse des biomarqueurs de l'haleine permettant de mesurer l'évolution de maladies chroniques (Projet dit « MedTech »).

Créée en 1993, Alpha MOS est une société globale implantée en France qui possède des filiales en Chine et aux Etats-Unis.

Alpha MOS investit continuellement dans la recherche et développement afin de satisfaire les besoins des marchés « FoodTech » et innove pour développer les marchés d'analyse sensorielle « MedTech », notamment à travers ses filiales BOYDSense SAS (France) et BOYDSense Inc (Etats-Unis).

Alpha MOS conçoit, fait fabriquer et commercialise, directement, via ses filiales et via des distributeurs :

- Une gamme complète de solutions innovantes dédiées à la caractérisation olfactive, gustative et visuelle (nez, langues et yeux électroniques),
- Des services d'analyse sensorielle en amont ou en accompagnement de la vente des solutions,
- Des dispositifs spéciaux de préparation et extraction d'échantillons, en complément des produits, pour automatiser les analyses chimiques.

Jusqu'au 31 janvier 2022, la société était cotée sur Euronext Paris Eurolist – Compartiment C (FR0013421286 ALM) depuis 1998.

A la suite de l'approbation de sa demande d'admission par le Comité des Admissions d'Euronext, Alpha MOS a annoncé que le transfert de la cotation de ses titres sur le marché Euronext Growth Paris le 31 janvier 2022.

I.B – FAITS MAJEURS DE LA PERIODE

A) Principaux facteurs ayant eu une incidence sur l'exercice clos le 31 décembre 2022

L'exercice courant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022 a été marqué par les événements suivants :

i) **Transfert effectif de la cotation des titres Alpha MOS sur le marché Euronext Growth Paris**

A la suite de l'approbation de sa demande d'admission par le Comité des Admissions d'Euronext, Alpha MOS a annoncé que le transfert de la cotation de ses titres sur le marché Euronext Growth Paris le 31 janvier 2022.

Ce transfert permet à Alpha MOS d'être admise à la cotation sur un marché plus approprié à la taille de l'entreprise et à sa capitalisation boursière. Le transfert sur Euronext Growth Paris lui permet de bénéficier d'un cadre réglementaire mieux adapté aux PME et de diminuer les coûts liés à la cotation, tout en lui permettant de continuer à bénéficier de l'attrait des marchés financiers.

Le projet de transfert avait été approuvé par les actionnaires de la Société, réunis en Assemblée Générale le 24 Novembre 2021 et mis en œuvre par la Conseil d'Administration le jour même.

La cotation des titres sur le marché Euronext Growth Paris s'est effectuée par le biais d'une procédure accélérée d'admission aux négociations des actions existantes de la Société, sans émission d'actions nouvelles.

Alpha MOS continuera de délivrer une information exacte, précise et sincère, en rendant publique toute information privilégiée concernant la société, conformément au règlement européen sur les abus de marché (Règlement MAR). Ces dispositions resteront également pleinement applicables à Alpha MOS, notamment en matière de déclaration des opérations réalisées par les dirigeants (et personnes qui leur sont liées) sur les actions de la société.

Alpha MOS prévoit de maintenir ses pratiques précédentes et donc de continuer à établir ses comptes selon les normes IFRS.

ii) **Société innovante**

En date du 19 avril 2022, Alpha MOS a annoncé qu'elle a reçu la qualification « entreprise innovante », délivrée par BPI France pour qui l'innovation, source essentielle de compétitivité, est une priorité.

iii) **Obtention d'un prêt PGE**

Le Groupe a obtenu un prêt PGE d'un montant de 530 K€ au cours du premier semestre.

iv) **Subvention EIC**

En date du 27 juillet 2022, le Groupe a encaissé un montant de 1 125 K€ au titre du premier versement relatif à la subvention EIC d'un montant total de 2 500 K€.

v) Développement de la plateforme d'analyse de l'haleine

En date du 30 août 2022, BOYDSense accélère le développement de sa plateforme d'analyse de l'haleine pour les personnes diabétiques grâce au soutien du Conseil européen de l'Innovation (EIC)

vi) Levée de fonds de 3 M€

En date du 8 décembre 2022, le Groupe a annoncé une levée de fonds de 3 M€ pour financer l'accélération de son développement commercial.

Cette levée de fonds a été réalisée dans le cadre d'un placement privé d'obligations convertibles en actions (OCA) réalisé avec suppression du droit préférentiel de souscription auprès d'investisseurs institutionnels, souscrit par sept fonds gérés par la société d'investissement NEXTSTAGE AM. Le prix de conversion des obligations émises est fixé à 2,46 € supérieur de 7,89% au cours de 2,28 € au 8 décembre 2022 post-clôture.

B) Conflit Russo-Ukrainien

A ce jour, le conflit Russo-Ukrainien n'a pas d'impact sur l'activité du Groupe, à ce jour.

C) Conséquences des risques climatiques

A ce jour, les risques climatiques n'ont pas d'impact sur l'activité du Groupe.

I.C - EVENEMENTS POSTERIEURS AU 31 décembre 2022

i) Plan d'étalement de la dette URSSAF

La société Alpha Mos France a négocié avec l'URSSAF afin d'obtenir un plan d'étalement de sa dette, concernant la période de février 2020 à septembre 2021.

Début janvier 2023, la caisse a accepté de faire régler cette dette de 788 934 €, par 24 prélèvements mensuels de 32 872 € chacun entre janvier 2023 et décembre 2024.

En date du 7 février 2023, BOYDSense (filiale d'Alpha MOS), a été sélectionnée parmi les 12 Medtech françaises les plus innovantes par le Syndicat National de l'Industrie des Technologies Médicales (SNITEM).

ii) Plan de stock-option accordé lors du Conseil d'administration du 13 janvier 2023

La société a accordé 101 738 nouvelles options lors du conseil d'administration du 13 janvier 2023. Les principales données relatives à ces plans sont les suivantes :

- Bénéficiaires : Salariés dénommés de la société,
- Période d'exercice des bons : 10 ans maximum ;
- Le prix d'exercice est au moins égal à 2.45 euros ;
- Le droit à l'exercice des bons s'acquiert de manière progressive, sur une période de 4 ans, avec un seuil d'acquisition d'un an.

II – PRINCIPES COMPTABLES ET METHODE D’EVALUATION

II.A PRINCIPES GENERAUX ET NORMES APPLICABLES

i : CONTINUITE D’EXPLOITATION

Alphamos développe des produits innovants, et, de ce fait, consacre une part très importante de ses dépenses à des activités de recherche et développement et ce, sur plusieurs années. Ainsi, sur l’exercice 2022 le Groupe Alpha MOS a engagé 1, 6 M€ de dépenses de R&D et a constaté une perte de 2, 7 M€.

Le niveau de trésorerie disponible au 31 décembre n’est pas suffisant pour financer le plan de développement opérationnel de la société au cours des douze prochains mois et en particulier les besoins liés à la poursuite du développement du projet MedTech. La société envisage différentes hypothèses afin de renforcer sa structure financière et privilégie notamment une augmentation de capital au niveau de sa filiale BOYDSense et l’obtention de financements externes permettant de financer ce plan.

La société a établi un scénario au cas où ces opérations n’aboutiraient pas. La Direction a examiné les prévisions de trésorerie découlant de ce scénario en prenant en compte le soutien, limité dans son montant, auquel les FPCI Jolt Targeted Opportunities géré par Jolt Capital et Ambrosia Investments se sont engagés ainsi que leur engagement de ne pas demander le remboursement des comptes courants déjà versés.

Sur cette base, la direction a retenu l’hypothèse de continuité pour l’arrêté des comptes annuels au 31 décembre 2022.

ii : REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes consolidés IFRS de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ont été arrêtés par le conseil d'administration du 28 avril 2023.

Les états financiers sont présentés en K€ arrondis au millier d'euros le plus proche.

Les comptes consolidés couvrent une période de 12 mois, à la fois pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 et pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Conformité au référentiel IFRS

En accord avec le règlement N°1606/2002 sur les normes internationales, ces états financiers consolidés, au 31 décembre 2022, sont établis conformément aux normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards-IFRS) telles qu'approuvées par l'Union Européenne au 31 décembre 2022.

Le référentiel IFRS comprend :

- les normes IFRS ;
- les normes IAS (International Accounting Standard), ainsi que leurs interprétations SIC (Standing Interpretations Committee) ;
- les IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

Application des normes et interprétations en vigueur au 31 décembre 2022

Les principes et méthodes comptables retenus pour l'établissement des comptes consolidés au 31 décembre 2022 sont identiques à ceux utilisés pour l'élaboration des comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2021, à l'exception des amendements nouvellement applicables au 1er janvier 2021 détaillés dans les notes ci-dessous.

Ces comptes ont été établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, et disponible sur le site http://ec.europa.eu/commission/index_enl.

Ils sont préparés sur la base du coût historique, à l'exception des actifs et passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Au bilan, les actifs et les passifs du Groupe inférieurs à 1 an sont classés en courant. Tous les autres actifs et passifs sont classés en non courant. Les charges du compte de résultat sont présentées par nature.

Nouvelles normes, mises à jour et interprétations

Les principales nouvelles normes, interprétations et amendements à des normes existantes, adoptés par l'Union Européenne et applicables aux périodes comptables ouvertes à compter du 1er janvier 2022 n'ont pas eu d'impacts significatifs sur les comptes du Groupe :

- Amendements à IFRS 3 - Mise à jour des références au Cadre conceptuel
- Amendements à IAS 16 – Comptabilisation des produits générés avant la mise en service d'une immobilisation ;
- Amendements à IAS 37 - Contrats déficitaires - Coût à prendre en compte pour comptabiliser une provision pour contrat déficitaire ;
- Améliorations annuelles des normes IFRS : cycle 2018-2020 (publié en mai 2020), amendements à IFRS 1, IFRS 9, IAS 41 et IFRS 16

Le Groupe n'a appliqué par anticipation aucune des nouvelles normes et amendements mentionnées ci-après dont l'application est obligatoire pour les exercices clos à compter du 1er janvier 2023.

Les nouveaux amendements suivants ne devraient pas avoir d'effet significatif sur les états financiers consolidés du Groupe :

- Amendements à la norme IAS 12 : Impôts différés relatifs à des actifs et passifs résultant d'une même transaction ;
- Amendements à la norme IAS 8 : Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs : Définition des changements d'estimations ;
- Amendements à la norme IAS 1 : Présentation des états financiers et Énoncé pratique 2 sur les IFRS : Informations à fournir sur les méthodes comptables ;
- Amendements à la norme IFRS 16 : Obligation locative découlant d'une transaction de cession-bail ;
- Amendements à la norme IAS 1 : Passifs non courants assortis de clause restrictive.

Correction d'erreur

Le Groupe a procédé à une correction sur le chiffre d'affaires, les stocks et les immobilisations financières à l'ouverture de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Conformément à IAS 8, l'ajustement consécutif à une correction d'erreur doit être comptabilisé de manière rétrospective comme si l'erreur ne s'était pas produite, c'est-à-dire en corrigeant la comptabilisation, l'évaluation ainsi que les informations présentées en annexe (IAS 8-42 et 43).

Ainsi, si l'erreur a été commise et affecte une ou plusieurs périodes publiées, les montants affectés doivent être ajustés sur ces mêmes périodes (retraitement de l'information comparative). Si l'erreur a été commise sur une période antérieure aux périodes présentées, les comptes d'actifs, de passifs et de capitaux propres d'ouverture de la première période présentée doivent être corrigés. L'impact de la correction d'erreur est constaté par ajustement des réserves d'ouverture (IAS 8-42).

Les corrections réalisées portent sur les postes suivants :

En K€	31/12/2020			30/06/2021			31/12/2021		
	Montant présenté	Correction	Montant corrigé	Montant présenté	Correction	Montant corrigé	Montant présenté	Correction	Montant corrigé
Immobilisations financières	176	83	259	174	74	248	171	207	378
Stocks	621	- 37	584	570	- 37	533	630	- 109	521
Total Actif	797	46	843	744	37	781	801	98	899
Réserves	- 3 243	-	- 3 243	- 7 211	46	- 7 165	- 7 250	46	- 7 204
Résultat de l'exercice	- 3 846	46	- 3 800	- 948	- 9	- 957	- 1 978	51	- 1 927
Total Passif	- 7 089	46	- 7 043	- 8 159	37	- 8 122	- 9 228	97	- 9 131
Produits des activités ordinaires	3 609	79	3 688	2 943	- 17	2 926	5 570	112	5 682
Achats consommés	1 404	37	1 441	852	-	852	1 604	72	1 676
Produits financiers	-	4	4	24	8	32	59	11	70
Résultat de l'exercice	- 3 846	46	- 3 800	- 948	- 9	- 957	- 1 978	51	- 1 927

II.B - METHODE DE CONSOLIDATION

Le périmètre et les méthodes de consolidation sont les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2022

Raison sociale	Forme	Siren	Capital social (monnaie locale)	siège	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode
Alpha MOS	SA	389 274 846	2 034 763	Toulouse (31)	société mère	société mère	IG
Alpha MOS America	Inc (USA)	-	2 114 779	Maryland	100%	100%	IG
Alpha MOS (Shanghai) Instruments Trading Co	WOFE	-	1 002 000	Shanghai	100%	100%	IG
BoydSense	Inc (USA)	-	8 524 837	Californie	100%	98%	IG
BoydSense SAS	SAS	880 924 774	1 000	Toulouse (31)	100%	98%	IG

Exercice clos le 31 décembre 2021

Raison sociale	Forme	Siren	Capital social (monnaie locale)	siège	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode
Alpha MOS	SA	389 274 846	2 034 763	Toulouse (31)	société mère	société mère	IG
Alpha MOS America	Inc (USA)	-	2 114 779	Maryland	100%	100%	IG
Alpha MOS (Shanghai) Instruments Trading Co	WOFE	-	1 002 000	Shanghai	100%	100%	IG
BoydSense	Inc (USA)	-	8 524 837	Californie	100%	100%	IG
BoydSense SAS	SAS	880 924 774	1 000	Toulouse (31)	100%	100%	IG

III.C – ESTIMATIONS COMPTABLES SIGNIFICATIVES

Les estimations dans les états financiers sont impactées soit par les jugements exercés sur les traitements comptables retenus soit par les hypothèses utilisées pour l'évaluation des actifs et des passifs.

L'établissement des comptes consolidés en conformité avec les principes énoncés ci-dessus oblige les dirigeants du Groupe à faire des estimations et à émettre des hypothèses qui affectent les montants consolidés des actifs et des passifs ainsi que les montants des charges et des produits enregistrés durant l'année dans le compte de résultat.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances.

Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources.

L'utilisation d'estimations et d'hypothèses revêt une importance particulière, principalement pour :

- La valeur recouvrable des actifs incorporels et corporels ainsi que leur durée d'utilité (Notes III-A et III-B) ;
- Les droits d'utilisations relatifs aux contrats de location et les dettes associées (Note III-D) ;
- Le crédit d'impôt recherche (Note III-H).

Au 31 décembre 2022, les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers ont été réalisées dans un contexte de difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques. Les estimations et hypothèses retenues dans les comptes consolidés ont été déterminées à partir des éléments en possession du Groupe à la date de clôture annuelle.

II.D CONVERSION DES ETATS FINANCIERS DES FILIALES ETRANGERES

La monnaie de présentation des comptes du Groupe est l'Euro. Les états financiers des sociétés consolidées dont la devise de fonctionnement est différente de l'euro sont convertis au cours de clôture pour le bilan de la période et au cours moyen de la période pour les éléments du compte de résultat et du tableau de flux de trésorerie.

Les écarts de change résultant de ces conversions sont comptabilisés en Autres Eléments du Résultat Global.

Les taux de change utilisés sont les suivants:

Devises	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Dollar américain (1\$ = ...€)			
Cours de clôture	0.9444	0.8829	0.8149
Cours moyen	0.9489	0.8450	0.8762
RMB chinois (1 RMB = ...€)			
Cours de clôture	0.1354	0.1390	0.1247
Cours moyen	0.1412	0.1310	0.1271

II.E ECART D'ACQUISITION

La norme IFRS3 révisée est applicable à compter de l'exercice ouvert au 1^{er} octobre 2009. En application d'IFRS3, les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition.

Le coût d'une acquisition est mesuré à la juste valeur de la contrepartie remise le jour de l'acquisition.

Pour chaque regroupement d'entreprise, l'acquéreur doit décider de la manière de mesurer la participation ne donnant pas le contrôle dans l'entité acquise, soit à sa juste valeur soit au montant de sa quote-part dans l'actif net identifiable de l'entité acquise. Lorsque le Groupe acquiert une entreprise, il évalue les actifs et passifs de l'entité acquise à leur juste valeur - sauf exceptions.

Lorsque le regroupement d'entreprises est réalisé par étapes, l'investissement détenu par l'acquéreur antérieurement à la prise de contrôle est mesuré à sa juste valeur à la date d'acquisition et la différence avec sa valeur comptable antérieure est reconnue en résultat en application d'IFRS 3.

Les frais d'acquisition supportés sont comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle les services correspondants sont reçus.

L'excédent de la somme du coût d'acquisition et du montant de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entité acquise par rapport au solde net des montants des actifs identifiables acquis et des passifs repris évalués à la juste valeur est comptabilisé en tant qu'écart d'acquisition.

Les ajustements de prix sont reconnus à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les variations ultérieures de juste valeur sont comptabilisées en résultat.

Les regroupements d'entreprise intervenus avant le 1^{er} octobre 2009 ont été comptabilisés selon la norme IFRS3 antérieure en application de laquelle, notamment, les frais d'acquisition étaient incorporés dans l'écart d'acquisition.

II.F FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Les frais de recherche sont comptabilisés comme des dépenses à mesure qu'ils sont engagés.

Les frais de R&D ont représenté un montant de 802 K€ au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022, à comparer à 1 186 K€ au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

La répartition entre les activités FoodTech et MedTech est présentée dans le tableau ci-dessous.

<u>Groupe Alpha MOS - Dépenses de R&D - '000€</u>	<u>2021</u>	<u>2022</u>
Projets Medtech	858	966
Projets Foodtech	795	716
Total dépenses	1 653	1 682
<i>dont charges de personnel</i>	<i>1 284</i>	<i>1 233</i>
<i>dont charges externes</i>	<i>369</i>	<i>449</i>
% Chiffre d'Affaires	30%	29%
Dépenses immobilisées	-467	-880
Total impact P&L	1 186	802

En conformité avec la norme IAS 38 (Immobilisations incorporelles), ces dépenses sont constatées en charge de la période dans la rubrique « Frais de recherche

Selon la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les frais de développement sont obligatoirement immobilisés comme des actifs incorporels dès que l'entreprise peut :

- démontrer son intention et sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme,
- démontrer la façon dont l'immobilisation incorporelle va générer des avantages économiques probables futurs soit par la commercialisation, soit par son utilité interne pour le Groupe,
- évaluer précisément les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement,
- évaluer le coût de cet actif de façon fiable.

La comptabilisation en actif des frais de développement débute lorsque les critères sont remplis. L'actif est comptabilisé à son coût de production.

L'amortissement de l'actif débute au terme de la phase de développement, lorsque l'actif est prêt à l'emploi.

Le Groupe suit l'évolution de ses projets de développement individuellement. A partir du moment où les conditions énoncées dans la norme sont réunies, les frais identifiés sur le plan analytique sont activés net des subventions ou aides publiques en conformité avec IAS 20. L'amortissement est calculé sur les durées standards suivantes :

- Projets de développement de logiciels : 3 ans
- Projets de développement d'instruments : 5 ans.

Ce rythme peut être accéléré en fonction des perspectives de rentabilité par projet. Ainsi, le Groupe revoit, lors des situations semestrielle et annuelle, le chiffre d'affaires réalisé sur chaque projet, la marge dégagée et les prévisions d'activité. Lorsque les réalisations sont inférieures aux hypothèses initiales en termes de marge, le Groupe procède à la dépréciation du projet.

Des provisions pour dépréciation sont constatées lorsqu'il apparaît que les avantages économiques attendus ne sont pas atteints.

II.G - AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Les autres immobilisations incorporelles correspondent principalement aux frais de dépôt de brevet (frais de dossiers) validés ou en cours de validation. Ils sont amortis selon le mode linéaire sur une durée d'utilisation estimée à 10 ans dès que leur validation est effective.

II.H - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », la valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition ou de production. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la base du coût d'acquisition ou de production, sous déduction le cas échéant d'une valeur résiduelle.

Sauf cas particuliers, les valeurs résiduelles sont nulles. La durée d'amortissement est fondée sur la durée d'utilité estimée des différentes catégories d'immobilisations, dont les principales sont les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Pilotes et prototypes	Linéaire	3 ans
Matériel industriel	Linéaire ou dégressif	5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	8 ans
Agencements, aménagements, installations	Linéaire	10 ans

II.I - CONTRATS DE LOCATION

Le Groupe applique depuis le 1er janvier 2019, la norme IFRS 16 « Contrats de locations ».

Le Groupe reconnaît un contrat de location dès lors qu'il obtient la quasi-totalité des avantages économiques liés à l'utilisation d'un actif identifié et qu'il a un droit de contrôler cet actif. Les contrats de location du Groupe porte uniquement sur des actifs immobiliers.

Les contrats de location sont comptabilisés au bilan au commencement du contrat, pour la valeur actualisée des paiements futurs. Cela se traduit par la constatation :

- d'un actif non courant « Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location » et,
- d'une dette de location au titre de l'obligation de paiement.

Les contrats de location correspondant à des actifs de faible valeur unitaire ou d'une durée inférieure ou égale à 12 mois, sont comptabilisés directement en charges.

À la date de mise à disposition du bien, le droit d'utilisation évalué comprend : le montant initial de la dette auquel sont ajoutés, s'il y a lieu, les coûts directs initiaux, les coûts estimés de remise en état de l'actif ainsi que les paiements d'avance faits au loueur, nets le cas échéant, des avantages reçus du bailleur.

Le droit d'utilisation est amorti sur la durée du contrat qui correspond en général à la durée ferme du contrat en tenant compte des périodes optionnelles qui sont raisonnablement certaines d'être exercées. Les dotations aux amortissements des droits d'utilisation sont comptabilisées dans le résultat opérationnel courant.

II.J - DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES, INCORPORELLES

i Immobilisations incorporelles

Pour les immobilisations incorporelles à durée de vie finie, les valeurs comptables des actifs du Groupe sont examinées à chaque clôture afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice faisant apparaître qu'un actif ait subi une perte de valeur. Si un tel indice est identifié (baisse de valeur sur le marché ou obsolescence accélérée par exemple), un test de dépréciation est réalisé.

Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur comptable de l'actif ou du Groupe d'actifs concerné à sa valeur recouvrable.

La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre son prix de vente net de coûts de sortie et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est la valeur actualisée de l'estimation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation de l'actif et de sa cession à la fin de sa durée d'utilité. Une dépréciation est constatée à chaque fois que la valeur comptable d'un actif est supérieure à sa valeur recouvrable.

ii Immobilisations corporelles

Pour les immobilisations corporelles à durée de vie finie, les valeurs comptables des actifs du Groupe sont examinées à chaque clôture afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice faisant apparaître qu'un actif ait subi une perte de valeur. Si un tel indice est identifié (baisse de valeur sur le marché ou obsolescence accélérée par exemple), un test de dépréciation est réalisé.

Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur comptable de l'actif ou du Groupe d'actifs concerné à sa valeur recouvrable.

La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre son prix de vente net de coûts de sortie et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est la valeur actualisée de l'estimation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation de l'actif et de sa cession à la fin de sa durée d'utilité. Une dépréciation est constatée à chaque fois que la valeur comptable d'un actif est supérieure à sa valeur recouvrable.

II.K - STOCKS ET EN-COURS

Les matières premières figurent à l'actif pour leur coût d'acquisition hors frais de transport selon la méthode du « premier entré, premier sorti » (Méthode F.I.F.O).

Les produits finis figurent à l'actif pour leur coût de revient qui intègre le coût de la matière première, les coûts de sous-traitance ainsi que les frais de main d'œuvre internes relatifs au contrôle qualité des capteurs.

Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », les stocks sont évalués selon leur coût d'acquisition ou leur valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure.

II.L - ACTIFS FINANCIERS

Les actifs financiers comprennent :

- les immobilisations financières,
- les actifs courants représentant les créances d'exploitation,
- des titres de créances ou des titres de placement, y compris les instruments dérivés

L'évaluation et la comptabilisation des actifs financiers est définie par les normes IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation », IAS 32 « Instruments financiers – Présentation », IFRS 7 « Instruments financiers – Informations à fournir ».

i Prêts et créances

Cette catégorie inclut les créances rattachées à des participations, les autres prêts et créances.

Ces instruments sont comptabilisés au coût amorti. Leur valeur au bilan comprend le capital restant dû, et la part non amortie des coûts d'acquisition. La perte de valeur éventuelle est enregistrée en compte de résultat.

ii Actifs détenus à des fins de transaction

Les actifs financiers détenus par l'entreprise principalement dans l'objectif de les céder à court terme sont classés dans la catégorie des actifs détenus à des fins de transaction et sont comptabilisés à leur juste valeur, les variations de celle-ci étant comptabilisées en résultat.

II.M - TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent :

- les fonds de caisse et les dépôts à vue ;
- les placements à court terme (moins de 3 mois) : Comptes à terme à taux progressif, Dépôts à terme, Comptes rémunérés.

Les découverts bancaires remboursables à vue font partie intégrante de la gestion de trésorerie du Groupe sont une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau des flux de trésorerie.

Les placements de trésorerie à court terme, présentant une forte liquidité, et facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et soumis à un risque négligeable de changement de valeur sont considérés comme des équivalents de trésorerie.

Ces placements sont comptabilisés en juste valeur en contrepartie du résultat financier.

II.N - CAPITAL ET FRAIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Les frais d'émission attachés aux augmentations de capital sont comptabilisés en déduction de la prime d'émission, nets d'impôts.

Ces frais sont représentatifs des coûts externes directement attribuables à l'opération, notamment les honoraires des conseils et les formalités légales.

II.O - PASSIFS FINANCIERS

Les passifs financiers comprennent :

- les emprunts
- les autres financements et découverts bancaires
- les instruments dérivés et les dettes d'exploitation.

L'évaluation et la comptabilisation des passifs financiers est définie par les normes IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation », IAS 32 « Instruments financiers – Présentation », IFRS 7 « Instruments financiers – Informations à fournir ».

Les emprunts et autres passifs financiers sont évalués au coût amorti.

Les BSA AIR ont été comptabilisés en passifs financiers à leur juste valeur.

II.P – PROVISIONS

Conformément à IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », le Groupe constate une provision à la clôture pour chaque événement qui remplit l'ensemble des conditions suivantes :

- Existence d'une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement antérieur à la clôture ;
- Probabilité ou certitude qu'une sortie de ressources au bénéfice de tiers sera nécessaire pour éteindre l'obligation sans contrepartie après la date de clôture ;
- Valorisation estimée de façon fiable.

L'estimation de la valorisation des provisions est revue lors de chaque clôture. Les provisions sont maintenues tant que la société n'est pas en mesure de statuer clairement et avec certitude sur leur dénouement.

Sauf cas particulier dûment justifié, les provisions sont présentées au bilan dans le passif non courant.

Les provisions sont actualisées si nécessaire. L'impact de cette règle dans le Groupe ne concerne que les provisions pour avantages au personnel.

II.Q - DETTES FOURNISSEURS

Les dettes fournisseurs et autres créiteurs sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti.

II.R - AVANTAGES ACCORDES AUX SALARIES

Le Groupe provisionne certains avantages au personnel conformément à la norme IAS 19. Après analyse des réglementations spécifiques applicables aux pays dans lesquels le Groupe est présent, il en ressort que ces provisions concernent seulement la société française au titre des indemnités de départ en retraite.

Les obligations du Groupe en matière de retraite consistent en des indemnités versées lors du départ du salarié.

Conformément à l'IAS 19, dans le cadre des régimes à prestations définies, les engagements de retraite sont calculés selon la méthode des unités de crédit projetées.

Les estimations des obligations du Groupe au titre des engagements du personnel des sociétés françaises sont calculées par un prestataire indépendant.

La méthode prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles :

- La probabilité de durée de service futur du salarié ;
- Le niveau de rémunération futur ;
- L'espérance de vie ;
- La rotation du personnel.

L'obligation calculée est actualisée (taux IBOXX Corporates AA) et comptabilisée sur la base des années de service des salariés, en tenant compte des charges sociales correspondantes.

Les écarts actuariels sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

Le Groupe ne comptabilise pas d'engagement au titre des médailles du travail compte tenu de son montant non significatif.

II.S- PAIEMENTS FONDES SUR DES ACTIONS

Des options d'achat et de souscription d'actions peuvent être accordées aux dirigeants et à certains salariés du Groupe. Conformément à la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », les options sont évaluées à leur juste valeur à la date d'octroi.

Les évolutions de valeur postérieures à la date d'octroi sont sans incidence sur cette évaluation initiale (car il s'agit de plans dénoués en instruments de capitaux propres). La valeur des options est estimée selon les pratiques courantes de marché (modèle de Black & Scholes).

Cette valeur est enregistrée en charges de personnel linéairement entre la date d'octroi et la date de maturité - période d'acquisition des droits - avec une contrepartie directe en capitaux propres.

Conformément à la norme IFRS 2, seuls les plans accordés après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas acquis le 1er janvier 2005 sont évalués et comptabilisés en charges de personnel. Les plans antérieurs au 7 novembre 2002 ne sont pas évalués et restent non comptabilisés.

II.T - CHIFFRE D'AFFAIRES – RECONNAISSANCE DU REVENU

Le chiffre d'affaires est comptabilisé dès qu'il remplit les conditions suivantes :

- Les principaux risques et avantages ont été transférés au client ;
- Le Groupe n'a plus le contrôle effectif des biens et services vendus ;
- La valeur des transactions peut être mesurée de manière fiable.

II.U – RESULTAT PAR ACTION

Le résultat net par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant la période.

Le nombre moyen d'actions en circulation est calculé sur la base des différentes évolutions du capital social corrigées de la détention par le Groupe de ses propres actions (à travers le contrat de liquidité).

II.V– IMPOTS

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », des impôts différés sont calculés sur toutes les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux, selon la méthode du report variable.

Conformément à la norme, les impôts différés actifs et passifs sont compensés pour une même entité fiscale.

Les impôts différés sont valorisés au taux d'impôt propre à chaque société, et notamment au taux normal de 28 % pour la société mère.

II.W - TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

Le tableau de flux de trésorerie est présenté en conformité avec la norme IAS 7.

Il reprend :

- les activités opérationnelles ;
- les activités d'investissement ;
- les activités de financement.

Les flux de trésorerie opérationnels sont calculés selon la méthode indirecte : les charges et les produits sans effet de trésorerie sont ajoutés ou retranchés du résultat net.

La trésorerie à l'ouverture et à la clôture comprend les disponibilités, les équivalents de trésorerie et les concours bancaires courants.

Les flux de trésorerie provenant des impôts sur le résultat sont classés comme des flux opérationnels de trésorerie, à moins qu'ils ne puissent être spécifiquement rattachés aux activités de financement.

II.X - GESTION ET EVALUATION DES RISQUES FINANCIERS

Le Groupe Alpha Mos peut se trouver exposé à différentes natures de risques financiers. Le cas échéant, le Groupe met en œuvre des moyens simples et adaptés à sa taille pour limiter les effets potentiellement défavorables de ces risques sur sa situation financière.

i Risques de change

Chaque société du Groupe réalise sa facturation dans sa devise nationale :

- France Facturation en Euros
- Etats-Unis Facturation en Dollars américains
- Chine Facturation en Yuans

Le Groupe n'a pas pris de disposition de couverture afin de protéger son activité contre les fluctuations des taux de changes.

ii Risques de taux

Le Groupe n'a pas d'exposition significative au risque de taux d'intérêt, dans la mesure où il n'a souscrit aucune dette à taux variable.

L'exposition du Groupe concerne principalement les équivalents de trésorerie. Ceux-ci sont composés de comptes à terme. Les variations de taux d'intérêt ont une incidence directe sur le taux de rémunération des placements et les flux de trésorerie générés.

Les dettes en Euros à plus d'un an ont été actualisées au taux de 5% (sauf les dettes fiscales).

L'impact de la désactualisation enregistrée dans le résultat financier s'élève à 58 K€.

Les engagements de retraite sont actualisés au taux de 3.76 % contre 0,98% au 31 décembre 2021.

iii Risques de liquidité

Le Groupe a mis en place un ensemble de financements destinés à lui permettre d'assurer sa liquidité. Il s'assure qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs lorsqu'ils arriveront à échéance.

Au 31 décembre 2022, la trésorerie et les équivalents de trésorerie du Groupe s'élèvent à 3 180 K€ (2 715 K€ au 31 décembre 2021).

La répartition des passifs courants et non courants en fonction de leurs échéances est la suivante :

En K€	moins d'un an	de 1 an à 5 ans	plus de 5 ans	Total
31/12/2022	6 216	6 454	0	12 670
31/12/2021	5 888	3 321	0	9 209

iv Risques liés à l'exécution des contrats

Il existe un risque que, en cas d'inexécution totale ou partielle de ses obligations envers ses partenaires, la société puisse être redevable de pénalités. Notamment, il existe un risque en cas de retard de livraison de matériel ou d'exécution de contrats de services ou de développement.

v Risques de crédit

Le Groupe n'entretient de relations commerciales qu'avec des tiers dont la santé financière est avérée. Les soldes clients font l'objet d'un suivi permanent et l'exposition du Groupe aux créances irrécouvrables n'est pas significative. L'exposition maximale est égale à la valeur comptable, telle que présentée à la Note III-G. Le Groupe ne présente pas de concentrations importantes de risque de crédit.

L'état des créances échues et non dépréciées est présenté en Note III-G.

Analyse des actifs financiers individuellement dépréciés :

Au 31 décembre 2022 le montant des créances douteuses est de 38 K€, dépréciées à 100%.

Concernant le risque de crédit relatif aux autres actifs financiers du Groupe, c'est-à-dire notamment la trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'exposition du Groupe est liée aux défaillances éventuelles des tiers concernés, avec une exposition maximale égale à la valeur comptable de ces instruments.

Le Groupe a une politique d'investissement sélective et prudente en matière de gestion de ces excédents de trésorerie, ces derniers se limitant à des placements court-terme (SICAV monétaires) constitués sans risque en capital (autre que le risque de contrepartie).

Le Groupe fait appel pour ses placements de trésorerie à des institutions financières de premier plan et ne supporte donc pas de risque de crédit significatif sur sa trésorerie.

III NOTES DETAILLES

III.A IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les variations des immobilisations incorporelles au cours des deux derniers exercices s'analysent comme suit :

31 décembre 2022						
En K€	31/12/2021	Augmentations de la période	Diminutions de la période	Variation change	Reclassements	31/12/2022
Valeurs brutes						
Frais de développement	2 875	831	10			3 696
Brevets	362	47				409
Brevets en cours de validation	257					257
Logiciels	320					320
Logiciels en cours	372	34				406
Ecart de conversion	10			7		17
Total	4 196	912	10	7	-	5 105

Amortissements et Dépréciations						
	31/12/2021	Augmentations de la période	Diminutions de la période	Variation change	Reclassements	31/12/2022
Amortissement & Déprec des frais de R&D	2 363	155				2 518
Amortissement & Déprec des brevets	157	13				170
Amortissement & Déprec logiciels	307					307
Total	2 827	168	-	-	-	2 995
Valeur nette	1 368					2 109

31 décembre 2021						
En K€	31/12/2020	Augmentations de la période	Diminutions de la période	Variation change	Reclassements	31/12/2021
Valeurs brutes						
Frais de développement	2 875					2 875
Brevets	355	22	15			362
Brevets en cours de validation	203	122	19		49	257
Logiciels	298	22				320
Logiciels en cours	7	365				372
Ecart de conversion	- 4			14		10
Total	3 734	531	34			4 196

Amortissements et Dépréciations						
	31/12/2020	Augmentations de la période	Diminutions de la période	Variation change	Reclassements	31/12/2021
Amortissement & Déprec des frais de R&D	2 237	126				2 363
Amortissement & Déprec des brevets	139	32	14			157
Amortissement & Déprec logiciels	254	53				307
Total	2 630	211	14		-	2 827
Valeur nette	1 104					1 368

L'évolution des frais de R&D immobilisés s'explique par les charges de la période immobilisées conformément aux principes de IAS 38.

Conformément à la norme IAS 36, au 31 décembre 2018, la société avait mené des tests de dépréciations sur ses actifs de recherche et développement. L'un des critères de la norme IAS 38 n'était plus respecté. En conséquence, le Groupe avait constaté au 31 décembre 2018 une provision pour dépréciation des actifs de développement relatifs au projet micro capteurs pour un montant de 1 566 K€.

III.B IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les variations des immobilisations corporelles au cours des deux derniers exercices s'analysent comme suit :

31 décembre 2022								
Valeurs brutes	En K€	31/12/2021	Correction	Augmentations de la période	Cessions de la période	Variation change	Reclassements	31/12/2022
Installations générales		208	-					208
Installations Techniques, Matériel et Outillage		1 408	-	32				1 440
Autres immobilisations		155	-	20	21	-		154
Ecart de change		-	32			11		21
Total		1 739		52	21	11	-	1 781

Amortissements et Dépréciations								
En K€		31/12/2021	Correction	Augmentations de la période	Cessions de la période	Variation change	Reclassements	31/12/2022
Amort. & Dépréc. Installations générales		42	-	6				48
Amort. & Dépréc. Install. Tech, Matériel et Outillage		1 118	-	44				1 162
Amort. & Dépréc. Autres immobilisations		247	-	34	4			277
Ecart de change		-	17			5		12
Total		1 390		84	4	5	-	1 475
Valeurs nettes		349						306

31 décembre 2021								
Valeurs brutes	En K€	31/12/2020		Augmentations de la période	Cessions de la période	Variation change	Reclassements	31/12/2021
Installations générales		202	-	6	-			208
Installations Techniques, Matériel et Outillage		1 380	-	28				1 408
Autres immobilisations		142	-	52	39			155
Ecart de change		-	32					32
Total		1 692		86	39	-	-	1 739

Amortissements et Dépréciations								
En K€		31/12/2020		Augmentations de la période	Cessions de la période	Variation change	Reclassements	31/12/2021
Amort. & Dépréc. Installations générales		30	-	12				42
Amort. & Dépréc. Install. Tech, Matériel et Outillage		1 066	-	52				1 118
Amort. & Dépréc. Autres immobilisations		257	-	29	39			247
Ecart de change		-	17					17
Total		1 336	-	93	39	-	-	1 390
Valeurs nettes		356						349

III.C IMMOBILISATIONS FINANCIERES

En K€	31/12/2022	31/12/2021 (1)
Valeurs brutes		
Prêts	294	258
Dépôts et cautionnements	77	75
Valeurs mobilières de placement (a)	45	45
Total	416	378

(1) Les comptes consolidés au 31 décembre 2021 ont été modifiés dans le cadre de la correction d'erreur mentionnée au paragraphe II-A-ii

III.D DROITS D'UTILISATION RELATIF AUX CONTRATS DE LOCATION

Les droits d'utilisations relatifs aux contrats de location évoluent de la manière suivante entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2022 :

En K€	Terrain et bâtiments	Autres équipements	TOTAL
Montants NET			
Montant net au 01/01/2022	990	12	1 002
Nouveaux contrats	43	81	124
Fins de contrats	0	0	0
Amortissements cumulés	290	50	340
Ecart de conversion	12	0	12
Montant net au 31/12/2022	755	43	798

III.E AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Au 31 décembre 2022, aucun actif non courant n'est inscrit au bilan

Il est rappelé que compte tenu des incertitudes sur leur recouvrabilité future, les impôts différés actifs ne sont pas reconnus.

En K€	31/12/2022	31/12/2021
Montants NET		
Autres actifs non courants	0	2

III.F STOCKS ET EN-COURS

Les stocks à la clôture se détaillent comme suit :

En K€	31/12/2022	31/12/2021 (1)
Valeurs brutes		
Matières premières	1 207	969
Produits finis	138	195
Total	1 345	1 164
Provisions		
Matières premières	502	529
Produits finis	129	114
Total	631	643
Valeur nette	714	521

(1) Les comptes consolidés au 31 décembre 2021 ont été modifiés dans le cadre de la correction d'erreur mentionnée au paragraphe II-A-ii

Les provisions évoluent de la manière suivante :

Provisions pour dépréciation En K€	31/12/2021	Dotations de la période	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	31/12/2022
sur Stocks et En-Cours	643	53	65		631
Total	643	53	65	-	631

Les provisions portent sur une pluralité de références. Les stocks nécessitant une dépréciation afin de les ramener à leur valeur nette de réalisation sont identifiés sur la base des délais de rotation, ce calcul pouvant être ajusté en fonction d'obsolescences spécifiques.

III.G CLIENTS ET CREANCES RATTACHEES

En K€	Montant	Moins	Moins de	Plus de
Valeurs Brutes	Total	d'un an	5 ans	5 ans
Clients douteux	38		38	
Clients et comptes rattachés	677	677		
Total	715	677	38	-
Provisions pour dépréciation	38		38	
Valeur Nette	677	677	-	-
<i>Rappel 31/12/2021 - Valeur nette</i>	<i>911</i>			

La politique du Groupe est de vérifier la santé financière de tous les clients qui souhaitent obtenir des conditions de paiement à crédit. Les soldes clients font l'objet d'un suivi régulier et, par conséquent, l'exposition du Groupe aux créances irrécouvrables n'est pas significative.

La provision évolue de la manière suivante :

Provisions pour dépréciation En K€	31/12/2021	Dotations de la période	Reprises utilisées	Reprises non utilisés	31/12/2022
sur Créances douteuses	38	-	-		38
Total	38	-	-	-	38

Le service commercial et le service de l'administration des ventes analysent le risque de non recouvrement au regard de l'antériorité des créances ainsi que de la situation de la contrepartie. A la suite de cette analyse, les créances sont dépréciées dès lors qu'un risque est identifié.

Créances clients échues et non dépréciées En K€	31/12/2022	31/12/2021
Depuis moins de 30 jours	41	264
Depuis 30 à 60 jours	137	6
Depuis 60 à 90 jours	10	20
Depuis 90 jours ou plus	47	71
Total des créances clients échues et non dépréciées	235	361

III.H AUTRES ACTIFS COURANTS

<i>En K€</i>	31/12/2022	31/12/2021
Créances fiscales (TVA)	145	184
Acomptes fournisseurs	101	136
Créances sociales	8	9
Débiteurs divers	41	18
Crédits d'impôts	183	230
Charges constatées d'avance	142	138
Total	620	715

Le poste Crédits d'impôts ne concerne que les crédits relatifs à l'année 2022 des sociétés Alpha MOS France et Boydsense SAS, principalement au titre du crédit impôt recherche et du crédit d'impôt innovation.

Ces crédits d'impôts se répartissent de la manière suivante :

- Alpha Mos France
 - o Crédit impôt recherche : 28 K€
 - o Crédit impôt innovation : 67 K€

- Boydsense SAS
 - o Crédit impôt recherche : 82 K€
 - o Crédit impôt innovation : 6 K€

III.I TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

La trésorerie se répartit comme suit au 31 décembre 2022 :

<i>en K€</i>	31/12/2022	31/12/2021
Apha MOS France	2 447	2 451
Alpha MOS America	60	129
Alpha MOS Chine	526	99
Boyd Sense US	25	28
Boyd Sense France	122	8
Total	3 180	2 715

III.J CAPITAL

Au 31 décembre 2022, le capital social était composé de 10 178 817 titres d'une valeur nominale de 0.20 €.

Catégories de titres	Valeur nominale	Nombre de titres				
		Au début de période	Annulées pendant la période	Créés pendant la période	Remboursés pendant la période	En fin de période
Actions ordinaires	0,20 €	10 235 067	61 250	5 000	-	10 178 817

III.K PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions évoluent comme suit sur l'exercice :

En K€	31/12/2021	Dotations de la période	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecart Actuariel	31/12/2022
Provisions pour						
Risques et litiges	15	4	1			18
Indemnités de Départ en Retraite	125	24	-	-	53	96
	-					-
Total	140	28	1	-	53	114

Dans le cours normal de ses activités, le Groupe peut faire l'objet de procédures judiciaires et de contrôles fiscaux, douaniers ou administratifs.

Le Groupe constitue une provision chaque fois qu'un risque constitue une obligation vis-à-vis d'un tiers pour laquelle le passif probable peut être estimé avec une précision suffisante.

Le Groupe se défend devant les tribunaux chaque fois qu'il s'estime dans son droit.

Des provisions relatives à chaque risque sont constituées au fur et à mesure en fonction des avis d'experts et du stade d'évolution de chaque dossier traité individuellement.

La provision pour indemnités de départ en retraite est détaillée en Note III-P.

III.L PASSIFS COURANTS

La société ne bénéficie pas de concours court terme sous forme de découvert.

Les passifs financiers à moins d'un an se répartissent comme suit :

<i>En K€</i>	31/12/2022	31/12/2021
Dettes financières (part à moins d'un an)	1 427	339
Fournisseurs et comptes rattachés	929	667
Avances reçues	10	24
Dettes sociales et fiscales	1 352	2 161
Autres dettes	2 471	2 202
Produits constatés d'avance	218	285
Total des autres dettes et comptes de régularisation	4 051	4 672
Total	6 407	5 678

III.M DETTES DE LOCATION

<i>en K€</i>	31/12/2022	31/12/2021
Dette de location courante	170	209
Dette de location non courante	716	858
Total	886	1 067

III.N PASSIFS EVENTUELS

La société n'estime pas devoir constituer de provision au 31 décembre 2022 au titre de passifs éventuels.

III.O PASSIF FINANCIER A LONG TERME ET AUTRES PASSIFS NON COURANTS

<i>En K€</i>	31/12/2022	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunt obligataire	3 000	3 000	
Autres Dettes financières	959	959	-
Total des dettes financières	3 959	3 959	
Fournisseurs et comptes rattachés	39	39	-
Dettes sociales	697	697	-
Dettes fiscales	43	43	-
Autres dettes	886	886	-
Total des autres dettes et comptes de régularisation	1 626	1 626	-
Total	5 624	5 624	-

<i>En K€</i>	31/12/2021	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunt obligataire	-	-	
Autres Dettes financières	1 886	1 812	74
Total des dettes financières	1 886	1 812	74
Fournisseurs et comptes rattachés	53	53	-
Dettes sociales	256	256	-
Dettes fiscales	58	58	-
Autres dettes	70	70	-
Total des autres dettes et comptes de régularisation	384	384	-
Total	2 323	2 249	74

Emprunt obligataire

La société a émis le 8 décembre 2022 un emprunt obligataire convertible pour un montant de 3 M€ au taux de 8% plus une prime de non conversion de 4%.

Les principales caractéristiques du contrat sont les suivantes :

- Taux d'intérêt : 8% - payables trimestriellement
- Prime de non conversion : 4%
- Durées et dates d'échéance : l'emprunt Obligataire est conclu pour une période de sept années et ce suivant les tranches ci-après :
Obligation 1 : 30 juin 2024, Obligation 2 : 30 juin 2025, Obligation 3 : 30 septembre 2026,
Obligation 4 : 30 juin 2026, Obligation 5 : 30 septembre 2026, Obligation 6 : 30 juin 2028
Obligation 7 : 30 septembre 2027

Les Obligations émises dans le cadre du présent Contrat Obligataire arriveront ainsi à échéance au plus tard le 30 juin 2028 date à laquelle l'ensemble des sommes encore dues au titre du Contrat devront être remboursées par la Société à l'Obligataire

Traitement comptable

Après analyse selon les normes IFRS, il apparaît que cet emprunt comprend un dérivé incorporé. Il conviendrait donc dès l'émission, conformément à IFRS 9, de décomposer le montant de l'emprunt entre une composante dérivée et une composante dette financière. A l'émission, la somme de ces deux composantes doit être égale au prix d'émission de l'emprunt obligataire, soit 3 M€.

A chaque clôture, les deux composantes doivent être traitées comme suit :

- la dette financière est comptabilisée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif ;
- le dérivé est réévalué à chaque clôture, la variation de juste valeur impactant le résultat financier.

Impact au 31 décembre 2022

Pour la clôture au 31 décembre 2022, l'instrument financier (dérivé) n'a pas été valorisé car jugé sans impact significatif sur les états financiers du groupe dans la mesure où le cours de bourse du dernier jour de cotation de l'exercice était quasi identique à celui du jour d'émission de l'emprunt et vu la date d'émission de ces obligations (conduisant à une variation négligeable de la juste valeur du dérivé).

Autres passifs non courants

Les autres passifs non courants sont composés des dettes financières, des dettes fournisseurs, dettes sociales et fiscales et autres dettes qui sont remboursables à plus d'un an dans le cadre du plan de continuation de la société validé initialement le 19 septembre 2014 par le tribunal de commerce de Toulouse selon les modalités suivantes :

- ⇒ 9 échéances annuelles progressives (année 1 : 4%, Année 2 : 6%, Année 3 : 8%, Année 4 : 8%, Année 5 : 8%, Année 6 : 16,5%, Année 7 : 16,5%, Année 8 : 16,5%, Année 9 : 16,5%),
- ⇒ Règlement en 36 trimestrialités entre les mains du commissaire à l'exécution du plan.

Ces modalités ne concernent pas les créanciers qui ont choisi l'option 2 proposée lors de la modification du plan validée le 25 octobre 2016 par le tribunal de commerce de Toulouse. Cette option prévoit dans ce cas un règlement de 50% des créances pour solde de tout compte, en deux annuités de 25% chacune.

Une renégociation du plan avec le Tribunal de Commerce de Toulouse est intervenue au cours de l'exercice 2020.

Un jugement favorable a été rendu le 21 juillet 2020. Une seconde renégociation est intervenue au cours du premier semestre 2021.

L'impact de la désactualisation enregistrée dans le résultat financier s'élève à 58 K€.

Les dettes sociales comprennent la part à plus d'un an liée au plan d'étalement de la dette URSSAF et de la dette KLESIA, obtenu en 2022, pour un montant de 533 K€ (se référer au paragraphe « Faits majeurs de la période – Plan d'étalement de la dette URSSAF d'Alpha Mos France »).

L'augmentation des autres dettes qui ressortent à 886 K€ à comparer à 70 K€ au 31 décembre 2021 s'explique par la Subvention EIC perçue à hauteur de 1.1 M€ et en partie non encore utilisée.

III.P PERSONNEL ET AVANTAGES

Charges de personnel

La répartition des charges de personnel sur l'exercice est la suivante :

<i>en K€</i>	31/12/2022	31/12/2021
Alpha MOS France	2 602	2 456
Alpha MOS America	620	537
Alpha MOS Chine	523	464
BoydSense Inc	331	335
BoydSense SAS	372	355
Total	4 448	4 147

Les charges de personnel d'Alpha Mos France tiennent compte d'une charge de 50 K€ au titre des paiements en actions en application de la norme IFRS 2.

Indemnités de départ en retraite

Les engagements de retraite reposent sur les hypothèses actuarielles suivantes :

- Taux d'actualisation : 3.76 % au 31 décembre 2022 (0,98 % au 31 décembre 2021),
- Taux de progression des salaires : 1 % au 31 décembre 2022, (1 % au 31 décembre 2020),
- Table de mortalité : TH/TF 00-02 comme au 31 décembre 2021,
- Age de départ : 67 ans pour les cadres et les non-cadres

La provision calculée au 31 décembre 2021 selon ces hypothèses s'élève à 96 K€ et impacte le résultat consolidé de l'exercice pour - 24 K€ ainsi que les écarts actuariels de 53 K€ compte tenu de l'évolution du taux d'actualisation.

Il n'y a pas eu d'indemnités de départ en retraite versée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Une variation du taux d'actualisation de +1% ou de -1% n'aurait pas d'impact significatif sur le résultat.

Médailles du travail

Elles ne sont pas comptabilisées dans la mesure où l'engagement est non significatif au 31 décembre 2022.

III.Q PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES

Les produits des activités ordinaires se répartissent de la manière suivante :

<i>En K€</i>	31/12/2022	31/12/2021 (1)
Ventes de systèmes	4 690	4 977
Prestations	825	475
Maintenance	21	8
Analyses	75	136
Autres	199	86
Total	5 810	5 682

(1) Les comptes consolidés au 31 décembre 2021 ont été modifiés dans le cadre de la correction d'erreur mentionnée au paragraphe II-A-ii

III.R AUTRES PRODUITS ET CHARGES DES ACTIVITES COURANTES

Les principaux postes comptabilisés en Autres Produits et charges courants se répartissent de la manière suivante :

<i>En K€</i>	31/12/2022	31/12/2021
Subventions d'Exploitation	-	-
Production immobilisée	871	449
Divers	6	7
Transferts de charges	1	4
Crédit d'Impôt	74	144
Total	952	604

III.S AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELLES

Les principaux postes comptabilisés en Autres produits et charges opérationnels sont :

<i>En K€</i>	31/12/2022	31/12/2021
Autres produits	584	11
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles	-	-
Produits sur cessions d'immo.	-	25
Total des autres produits non courants	584	36
Amendes et pénalités diverses	-	-
Charges sur cessions d'immo.	- 10	- 39
Autres charges	- 4	- 31
Total des autres charges non courantes	- 14	- 70
Total	570	34

Les autres produits comprennent un produit sur 2022 de 179 K€ et la quote part de subvention virée au compte de résultat dans le cadre de la subvention EIC pour 277 K€.

III.T RESULTAT FINANCIER

En K€	31/12/2022	31/12/2021 (1)
Résultat de Change	60	1
Produits nets sur cession de VMP et juste valeur	-	-
Autres Produits	1	5
Actualisation des emprunts et dettes à plus d'un an	- 58	64
Charges financières sur dette de location	- 66	75
Charge intérêts compte courant	- 259	176
Autres charges	-	9
Total	- 322	190

(1) Les comptes consolidés au 31 décembre 2021 ont été modifiés dans le cadre de la correction d'erreur mentionnée au paragraphe II-A-ii

Le résultat financier est principalement composé :

- Des intérêts relatifs aux emprunts et compte courants ;
- de l'effet de la désactualisation des dettes à plus d'un an qui génère sur la période une charge financière de 58 K€ ;
- de l'effet des variations des cours des devises américaines et chinoise sur l'exercice ;
- de la charge de 66 K€, qui correspond à l'effet de l'application de la norme IFRS 16 sur les contrats de location.

III.U RESULTAT PAR ACTION

Le résultat net par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant la période.

Le nombre moyen d'actions en circulation est calculé sur la base des différentes évolutions du capital social corrigées de la détention par le Groupe de ses propres actions.

Au 31 décembre 2022, le nombre moyen d'actions ressort à 10 178 817. Le nombre moyen d'actions dilué ressort pour sa part à 11 422 996.

Le résultat net étant une perte les stock-options donnant droit au capital de façon différée sont considérés comme anti-dilutifs. Ainsi, le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action.

III.V IMPOTS

Compte tenu de l'incertitude sur la recouvrabilité des impôts différés actifs sur la base des prévisions d'activité, ils ne sont pas reconnus dans les comptes consolidés.

En K€	31/12/2022	31/12/2021
Résultat comptable avant impôts	- 2 688	- 1 978
Impôt théorique au taux en vigueur pour l'entreprise consolidante	672	495
Différences permanentes		
Crédits d'impôts	178	230
Incidence des pertes fiscales sur le résultat		
Déficits non activés	- 850	- 725
Autres		
Charge d'impôt effective	- 11	-

IV AUTRES NOTES

IV.A ENGAGEMENTS FINANCIERS

Au 31 décembre 2022, la société n'avait aucun engagement à terme ou sur instrument dérivé.

Garanties données

Bénéficiaire	Nature	Montant
LCL (Prêt)	Nantissement titres	45 k€

Garanties reçues

Objet	Nature	Montant
Prêt LCL (300k€)	Garantie OSEO sur 60 %	180 k€
Prêt OSEO (150 k€)	Garantie Fonds International	90 k€
Location Informatique BNP	Garantie OSEO	102 k€

IV.B INFORMATION RELATIVE AUX PARTIES LIEES

Il n'existe pas d'opérations avec les parties liées.

IV.C EFFECTIFS

	31/12/2022	31/12/2021
Effectif moyen France	33,3	33,5
Effectif moyen Filiales	14,5	7,5
Total	47,8	41

IV.D REMUNERATION DES ORGANES DE DIRECTION – MODALITES RUPTURES MANDATS

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021, la rémunération des organes de Direction ne concerne que la rémunération du Directeur Général.

Il n'est prévu aucune modalité particulière de rupture des mandats sociaux.

	31/12/2022	31/12/2021
Traitement DG avantages en nature compris (en euros)	225 000	237 500
Jetons de présence décaissés en 2022 pour l'ensemble des administrateurs (au titre de l'année 2021)	-	21 000
Jetons de présence décaissés en 2022 pour l'ensemble des administrateurs (au titre de l'année 2022)	28 000	14 000
Total	253 000	272 500

IV.E HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires des Commissaires aux comptes pour leurs missions d'audit des comptes statutaires et consolidés, ainsi que pour des services autres que la certification des comptes s'élèvent à 81.4 K€ dont 44 K€ pour Deloitte & Associés (dont 0 K€ au titre de services autres que la certification des comptes) et 37.4 K€ pour Mazars. (dont 0 K€ au titre de services autres que la certification des comptes).

IV.F TITRES DONNANT ACCES AU CAPITAL

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022, la société avait accordé des options. Le conseil d'administration du 13 mai 2022 a accordé 67 630 options.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021, la société n'avait pas accordé de titres donnant accès au capital.

Caractéristiques

Les principales données relatives à ces plans sont les suivantes :

- Bénéficiaires : Salariés et Dirigeants sociaux de la société ;
- Période d'exercice des bons : 10 ans maximum ;
- Le prix d'exercice est au moins égal à 2.45 euros ;
- Concernant le plan accordé par le CA du 18 septembre 2018, le droit à l'exercice des bons s'acquiert de manière progressive, sur une période de 4 ans, avec un seuil d'acquisition d'un an à l'exception des premiers 25% qui sont acquis au bout de 3.5 mois, soit le 31 janvier 2019.

Les options accordées à l'ancien Directeur Général étaient exerçables en fonction de critères de performances correspondant à un niveau de chiffre d'affaires à réaliser par le Groupe. Le Directeur Général ayant quitté le Groupe en janvier 2020, les options qui lui avaient été attribuées ont été annulées à l'exception de la première tranche de 63 586 options.

Les options accordées par le conseil d'administration du 9 avril 2020 au nouveau Directeur Général sont également exerçables en fonction de critères de performances correspondant à un niveau de chiffre d'affaires et un niveau d'EBITDA.

Situation au 31 décembre 2022

	Nombre d'options 31/12/2022	Cours moyen d'exercice 31/12/2022
Montant début de période	1 097 162	2,45
Options accordées le 13 mai 2022	67 630	2,45
Options mises à jours suite au CA du 28 avril 2022 (a)	108 845	
Options exercées	- 5 000	-
Options supprimées	-	-
Montant fin de période	1 268 637	2,45

(a) Mise à jour du plan de stock-options dans le cadre de la protection des droits des bénéficiaires suite à l'augmentations de capital du mois d'octobre 2021.

Au cours de la période, 5 000 options ont été exercées.

Au titre de l'exercice 2022, 67 630 nouvelles options ont été accordées.

Impact sur les états financiers au 31 décembre 2022

La valorisation des options a été réalisée selon le modèle Black Scholes Merton. Les hypothèses suivantes ont été retenues pour les plans accordés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 :

	31/12/2022
Prix d'exercice des options	2,45
Durée de vie des options	10 ans
Volatilité du prix	40%
Dividende attendu	0%
Taux d'intérêt sans risque	2,58%, 0.8% et 0,66%

Les hypothèses au 31 décembre 2021 étaient identiques.

Au titre de l'exercice, le Groupe a comptabilisé la charge suivante :

	31/12/2022	31/12/2021
Paiement en actions – Produit de la période	0	0
Paiement en actions – Charge de la période	50	20

Si le taux de volatilité retenu avait été de 10% supérieur (50%) ou 10% inférieur (30%), la charge comptabilisée aurait respectivement été de 63 K€ et 38 K€.

V – INFORMATION SECTORIELLE

Alpha MOS n'opère que sur un seul secteur d'activité (instrumentation).

Sur le plan géographique, le Groupe commercialise ses produits aux Etats-Unis à travers sa filiale américaine.

La filiale chinoise créée en 2011 exerce principalement une activité commerciale et de support technique, les ventes sur la zone étant réalisées majoritairement par la société-mère.

La société mère opère sur le reste du monde.

La répartition par zone géographique s'analyse comme suit :

	Social Alpha MOS America Inc	Social Alpha MOS Chine	Social Alpha MOS France	Social BoydSense France	Social BoydSense Inc	Total
En K€						
Au 31 décembre 2022 (12 mois)						
Chiffre d'affaires consolidé (1)	1 321	1 027	3 460	2	-	5 810
Valeur comptable des actifs (2)	828	559	5 642	607	1 185	8 821
Résultat opérationnel	- 203	- 341	- 1 341	- 834	- 215	- 2 934
Investissements corporels et incorporels (2)	25	-	534	377	226	1 162
En K€						
Au 31 décembre 2021 (12 mois) - (3)						
Chiffre d'affaires consolidé (1)	1 575	624	3 483	-	-	5 682
Valeur comptable des actifs (2)	1 066	598	4 954	243	1 001	7 862
Résultat opérationnel	- 123	520	- 1 752	- 203	- 356	- 1 914
Investissements corporels et incorporels (2)	43	26	311	57	136	573

(1) Selon la situation géographique

(2) Selon l'implantation géographique des actifs

(3) Les comptes consolidés au 31 décembre 2021 ont été modifiés dans le cadre de la correction d'erreur mentionnée au paragraphe II-A-ii